



LE MUSOIR
SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ET DU PATRIMOINE DE DUNKERQUE
ET DE FLANDRE MARITIME

Siège Social : Maison de la Vie Associative, Terre Plein du Jeu de Mail, Rue du 11 novembre 1918, 59140 Dunkerque

Sortie au musée d'Art et d'Industrie, la Piscine

Le jeudi 6 décembre 2018

Fermé depuis le 3 avril en raison de travaux d'agrandissement, le musée ouvre à nouveau ses portes le 20 octobre avec plusieurs expositions temporaires consacrées à Hervé Di Rosa *l'œuvre au monde* (globe trotter, vagabond, pèlerin, nomade, amoureux, l'artiste parcourt le monde comme les Compagnons du Devoir pour rencontrer, apprendre, partager ; de ses confrontations naissent sur de nombreux supports une œuvre étonnante) puis à Pablo Picasso *l'homme au mouton*, ensuite à Giacometti *portrait d'un héros, hommage à Rol Tanguy* et enfin aux tableaux fantômes du musée de Bailleul détruits en mars 1918 que des artistes contemporains réinterprètent grâce à des documents retrouvés miraculeusement.

Nous pourrons aussi découvrir les nouveaux espaces et admirer encore une fois ce lieu étonnant ainsi que des œuvres emblématiques comme *la petite châtelaine* de Camille Claudel.

Renseignements pratiques

Départ le jeudi 6 décembre 2018, parking avenue de l'Université face à la Chambre de Commerce et d'Industrie : présentation du bus Thys à 11h45, départ à 12h.

Arrivée au musée vers 14h, visite guidée à 14h30 ; retour à Dunkerque départ du bus à 17h.

Coût et inscription

30€ par personne comprenant transport, entrée au musée, visite guidée.

Inscription dès réception de cette invitation par **courrier postal uniquement, adressé à Marie-Noëlle Monseigny** 26 rue Oscar Delille 59240 Dunkerque, tél. 06 75 13 11 04

Paiement exclusivement par chèque bancaire ou postal libellé "Le Musoir".

Bulletin d'inscription à la sortie

Nom(s) prénom(s)

N° de carte d'adhérent 2018/2019

.....

N° de téléphone mobile :

Paiement : chèque bancaire ou postal à l'ordre du Musoir de€

En cas de désistement, toute somme engagée ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Pas de remboursement non plus, en cas d'absence à l'heure du départ.